



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DE L'ORNE DE FOOTBALL

LE MELE SUR SARTHE LE 1^{er} OCTOBRE 2021 – 19 H

Date : 1/10/2021	Heure : 19 H	Lieu : LE MELE SUR SARTHE
Animateur :	Sébastien GOURDEL	
Secrétaire de séance :	Yvette Boucher – Sylvie Leroy	
Participants :	Clubs de l'Orne – Membres du Comité de Direction – M. Christophe JEHANNIN, Président de l'US MELOISE – M. Pierre LERESTEUX, Président de la Ligue de Normandie – M. Roger DESHEULLES, Secrétaire Général de la LFN – M. Bruno LEGUERINAIS, Commissaire aux Comptes – M. HERMENIER LEVILLAIN représentant le Président du CDOS – M. Marc ROUTIER, Président du District de l'EURE – M. André Loup, M. Didier Dutheil, Présidents honoraires du D.O.F.	
Excusés :	M. C. De Ballore, Président du Conseil Départemental – MM. Voisin, Dubourg, Feret, présidents des districts du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime, M. Photopoulos, maire MM. Cadon, Vion Les partenaires : M. Chemin, Super U – M. POIRIER, Koésio – M. , Crédit AgricoleOm,	

POINT 1 A L'ORDRE DU JOUR : Ouverture de l'Assemblée

Présenté par : J. Le Provost, Secrétaire Général

Le quorum étant atteint 62.20 % des clubs présents ; l'assemblée peut se tenir

Conclusions :	Nombre de Clubs Inscrits	82
	Nombre de Voix	418
	Nombre de Membres	82
	Nombre Total de Voix	418

POINT 2 A L'ORDRE DU JOUR : Accueil

Présenté par : S. Gourdel laisse la parole à Christophe JEHANNIN, Président du club US MELOISE.

Allocution : « C'est avec beaucoup de plaisir que je vous accueille à nouveau dans cette salle. Comme en 2019 le Président souhaite une meilleure cohésion des clubs afin de mutualiser les ressources humaines en matière d'encadrement des jeunes. Il rappelle qu'il a toujours plaisir de voir l'un de ses jeunes partir pratiquer sa passion dans un club phare du département.
Il aborde également le problème du bénévolat et espère que les « grands clubs » sauront venir en aide aux plus petits.

POINT 3 A L'ORDRE DU JOUR : Adoption du PV de l'AG du 25/09/2020 à Vimoutiers

Présenté par :	M. Sébastien GOURDEL – Patrick BAILLARD						
Discussion :	Le Procès verbal publié ne présentant aucune observation est adopté à l'unanimité des présents.						
Conclusions :	Pour	Contre	Abs	Exprimés		Pour %	Contre %
	275	3	3	278	98,93%	98,92%	1,08%

POINT 4 A L'ORDRE DU JOUR : Rapport Moral – Rapport d'activités – Rapport Financier

Présenté par : MM. Sébastien GOURDEL et Patrick BAILLARD

Projection :

RAPPORT MORAL

le DOF en chiffres • les actions du DOF • zoom sur les nouveaux dispositifs • les priorités 2021/2022

1^{er} octobre 2021 Assemblée Générale du District de l'Orne de Football 4

Les activités des commissions

Président : Michel Fleury

La commission sportive et de discipline ne s'est pas réunie en plénière une seule fois au cours de cette saison bien particulière.

La première réunion était programmée pour le 05/11/2020 et les compétitions ont été stoppées le 29/10/2020.

Nous avons deux dossiers à traiter et faute de pouvoir se réunir dans les délais et en respectant les mesures sanitaires, la commission a été dessaisie et c'est la commission d'appel qui a dû traiter ces dossiers.

La commission a néanmoins perdu deux de ses membres à la fin de la saison : Denis PETRON et Roger VELOT qui ont souhaité, pour des raisons personnelles et respectables se retirer après plusieurs années de « bons et loyaux services ». Je les remercie bien sincèrement. Deux nouveaux membres désignés par le Comité de Direction devraient prochainement venir renforcer la commission.

Je souhaite que la saison 2021 / 2022 se déroule de manière normale avec le plaisir de retrouver les terrains et les joies du sport.

RAPPORT D'ACTIVITES DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'APPEL

Président : Philippe RETAILLE

Les membres de la commission : Sylvie LEROY, Michel CUESTA, Jean-Louis DOSSAL, Luc LESVEQUE, Philippe RETAILLE, Jean-Jacques TOPSENT,

La commission s'est réunie à deux reprises les 22 et 30 juin 2021. Elle a traité deux appels. En raison du contexte sanitaire, les délais de prise en charge de ces dossiers prévus par les règlements généraux de la FFF n'ont pu être respectés. En conséquence, la commission n'a pu se prononcer sur ces affaires,

Commission : DÉPARTEMENTALE DES ARBITRES

Président par Intérim : Bruno COLIBERT

La commission des arbitres s'est réunie deux fois.

- Le 28 août 2020 à 19 h voir PV1
- Le 9 janvier 2021 à 9 h voir PV2

Suite à l'arrêt des compétitions dû au COVID, l'activité des arbitres fut très réduite et complètement nulle depuis le 18 octobre 2020.

Les deux sessions de formation théorique des arbitres débutants prévus ont eu lieu, mais les arbitres stagiaires n'ont pas pu être validées sur le terrain faute de match.

Aucune autre activité à signaler pour cette saison 2020/2021.

Rapport d'activité de la commission féminine saison 2020 – 2021

Président : Hervé MATYNIK

Malgré une 2nde saison impactée par la crise Covid, les membres de la commission féminine ont œuvrés pour que le football puisse reprendre ses droits le plus tôt possible.

- Le début de la saison a vu la mise en place des championnats phase 1 qui malheureusement n'ont pas été au bout
- En cas de reprise, il a été envoyé début Janvier 2021 un questionnaire via *google form* afin de connaître les desiderata des clubs. Il est à noter que nous avons eu une très bonne participation
- Afin de préparer le début de saison la commission s'est réunie et a pris les décisions suivantes :
 - o Organisation d'un tournoi de rentrée seniors féminines à 8 le 26 Septembre
 - o Fixer les catégories U11F, U13F, U15F et seniors à 8
 - o Un championnat sur 2 poules géographiques (Est et Ouest) en une seule phase aller et retour pour démarrer la saison 2022 2023 avec 2 divisions de niveau.

Mouvements des membres de la commission :

Démissions : Damien LAUNAY - Isabelle DALLET- Mélissa MESAGLIO - Thierry PELLERIN

Arrivées : Matthieu DUPUIS - Elisa MONIN

Membres : Sébastien LEDENTU - Taly GRESSANT - Thierry AUBERT- Thomas GAGEZ - Dominique MONGIAT - Rodrigues JOUIN

Je remercie Clément et Elisa du District de l'Orne ainsi que tous les membres de la commission pour toute l'aide et le travail accompli cette année.

Commission Foot Animation

Président : Gérard LE CAIGNEC

1. Composition.

Président : Gérard Le Caignec

Secrétaire : Brigitte François

Membres : Clément Loudjani. Luc Lévêque. Alex Machado. Claudia Pelleray. Thierry Pellerin. Lionel Salingue. Elisa Monin. Amélie Leteinturier.

Nouveau membre à compter du 01/10/2021 : Philippe Geffroy

2. Réunions.

La Commission Foot Animation ne s'est pas réunie la saison dernière pour les raisons que tout le monde connaît.

Par contre, la Commission Restreinte s'est réunie de nombreuses fois (présentiel et/ou distanciel) pour organiser les rentrées du foot, le début (arrêt le 28 octobre 2020) des plateaux, challenges et critères.

En septembre 2020, les Réunions de Secteurs ont pu être organisées à Berd'Huis, St Germain du Corbéis, La Ferrière et Gacé.

En novembre 2020, elle a mis en place la Cor'Orne et en décembre a organisé les visites (accompagnements terrain et/ou échanges sur les problématiques) dans tous les clubs possédant une école de foot.

D'avril à juin 2021, la Commission a créé le DOF Tour et a répondu aux demandes d'animation d'une quinzaine de clubs. En parallèle, la Commission a proposé un guide « Journées Portes Ouvertes » et « Parrainage » avec accompagnement possible (une dizaine de clubs concernés)

En mai, sans possibilité de rencontres avec contacts, la Commission Foot Animation a proposé aux clubs les Olympiades ornaises (organisation de défis individuels et collectifs au sein des clubs volontaires) au cours desquelles 7 épreuves étaient mises en place telles que le Foot Golf, la Pétanque Foot, le Jeu des anneaux...

Fin mai, elle a relancé des plateaux sur les 4 week-ends de juin des U7 aux U13 G et F.

4. Journées événementielles.

Cette saison, la Commission n'a pu participer à la préparation, à l'organisation et à l'animation que d'une seule journée événementielle : Journées d'accueil des U7 aux U13 y compris Foot Féminin.

Commission : nouvelles Technologies et Communication

Président : Jean BLANCHETIERE

Suite à l'arrêt des compétitions dû au COVID, l'activité du site fut très réduite pour la saison 2020-2021 et par conséquent la commission nouvelle technologie ne s'est pas réunie.

Aucune modification à signaler pour cette saison 2020/2021.

Commission Foot Loisir

Secrétaire : Laurent PROVOST

- 2020-2021 repose sur une réunion.
- Invitation de tous les responsables des clubs pour la mise en place des championnats et quelques questions diverses
- Nous sommes 6 membres à la commission Foot Loisir Amateur

- Les difficultés :
- Arrêt brutal du championnat cause covid
- Quelques chiffres :
- 18 clubs engagés sur deux championnats

- Total Licenciés :
- le groupe Est : 160
- le groupe Ouest : 171

Commission Futsal

Président : Lionel SALINGUE

Pour sa sixième saison, voici par ces quelques lignes le rapport d'activité de la commission Futsal. Il sera détaillé de la façon suivante :

1. Membres de la commission
2. Point sur la saison 2020/2021
3. Projection sur la saison 2021/2022

1 : Membres de la commission

La saison 2020/2021 est une saison compliquée compte tenu de la crise sanitaire. Cependant aucun membre n'a souhaité démissionner et la commission s'étoffe de deux membres supplémentaires.

A compter du 07 septembre 2021 date de la deuxième commission pour la saison 2021-2022 voici les membres de la commission Futsal :

GIFFAUT Yves	LOUDJANI Clément
LANGLAIS LEA	LAUNAY Damien
PELLERIN Thierry	MOHAMADI Abdou
MACHADO Alexandre	MONIN Elisa
SALINGUE Lionel	FRANCOIS Brigitte
MESAGLIO Mélissa	JIQUEL Florent
LEGRAIN Jacky	QUESNE Jean-Michel
GIFFAUT Yves	BOUTIGNY Eric

2 : Point sur la saison 2020-2021

Dans cette partie, pour cette saison, il n'y a pas grand-chose à évoquer.

Compte tenu de la crise sanitaire, deux commissions ont eu lieu. A l'approche de l'organisation de la troisième réunion début novembre 2020, vu l'état de la pandémie et les consignes reçues de la fédération, il a été décidé en accord avec le président du District d'annuler la saison 2020-2021.

3 : Projection sur la saison 2021/2022

La saison 2020-2021 est à oublier. Bien que toujours présente, l'épidémie connaît en cette fin d'année une décroissance ce qui nous laisse un possible retour à la normale. En conséquence lors de la commission qui a eu lieu le 07 septembre 2021 il a été décidé de relancer la compétition.

Bien que n'ayant pas été très active sur la saison dernière, la commission n'a perdu aucun membre de plus pour la saison prochaine elle se féminise avec l'arrivée de Mme MONIN et Mme LANGLAIS, nous tenons à les saluer et par ce présent rapport nous leur souhaitons la bienvenue.

Cette saison aura une importance particulière, en effet après de multiples réflexions, nous pensons que le football doit évoluer pour perdurer. En conséquence, dans les prochains mois, une partie de la commission va entrer en réflexion et en communication avec les divers clubs du département afin d'étudier la mise ne place d'un championnat Futsal sur une saison entière. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point ultérieurement.

Conclusion :

Bien que très compliquée, cette saison a permis à la commission de prendre un peu de recul et de se poser les questions sur le Futsal et son évolution. Nous espérons ne plus jamais être confronté à cette situation sanitaire et nous ne pouvons aller que de l'avant.

POINT 5 A L'ORDRE DU JOUR : Rapport du Commissaire aux comptes

Présenté
par :

Bruno LEGUERINAIS, Commissaire aux comptes

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

**Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 juin 2021**

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

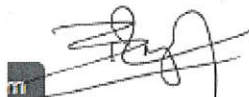
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée, en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Cerisé, le 15 septembre 2021

BL EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT
Bruno LEGUERINAIS
Commissaire aux comptes



**RAPPORT FINANCIER
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021**

Nous allons à présent vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation des actifs prévues par la réglementation en vigueur.

I. Evènement significatif de l'exercice :

L'épidémie de la Covid-19 et les mesures sanitaires renforcées édictées par le Gouvernement, pour lutter contre sa propagation, ont entraîné une suspension des compétitions à compter du 23 octobre 2020.

Face à cette situation, le Comité exécutif de la Fédération Française de Football, réuni le 24 mars 2021, a pris la décision de mettre un terme à l'ensemble des compétitions "amateurs" départementales et régionales pour la saison 2020-2021.

Cette décision du Comex de la FFF a de fait entraîné une saison blanche pour toutes les compétitions amateurs gérées par le District.

II. Présentation du résultat de l'activité de l'exercice sur la saison 2020/2021 :

Les produits de l'exercice se sont élevés à 270 812 euros. Ils se décomposent et ont évolué comme suit :

	2020 / 2021	2019 / 2020	Variation	(2018 / 2019)
- Produits d'exploitation :	196 076	286 181	- 90 105	328 170
- Produits financiers :	604	973	- 369	1 247
- Produits exceptionnels :	<u>74 132</u>	<u>2 100</u>	<u>+ 72 032</u>	<u>6 184</u>
	270 812	289 254	- 18 442	335 600

La baisse des produits d'exploitation sur les deux derniers exercices est la conséquence directe de la crise liée à cette épidémie de coronavirus qui a entraîné suspensions, puis arrêts définitifs des compétitions.

Par ailleurs, la variation des produits d'exploitation entre les saisons 2019/2020 et 2020/2021 s'explique :

- d'une part, par le remboursement aux clubs des frais d'engagement pour la saison sportive 2020/2021 décidé par le Comité de Direction ;
- et d'autre part, par l'absence de recettes directes générées par les compétitions, notamment les amendes et sanctions. Pour rappel, la saison 2020/2021 a été suspendue après 2 mois de compétitions quand la saison 2019/2020 a permis 7 mois de compétition.

Les produits exceptionnels de l'exercice sont constitués essentiellement par les sommes perçues au titre du fonds de solidarité de l'Etat, dispositif spécial d'aide aux entreprises mis à disposition pour pallier aux conséquences économiques de la crise. Le District a sollicité et obtenu de l'Etat des aides à cet effet.

Les charges de l'exercice s'élèvent à 269 780 euros. Elles se décomposent et ont évolué comme suit :

	2020 / 2021	2019 / 2020	Variation
- Charges d'exploitation :	182 653	305 549	- 122 896
- Charges financières :	1	0	+ 1
- Charges exceptionnelles :	<u>87 126</u>	<u>0</u>	<u>+ 87 126</u>
	269 780	305 549	- 35 769

La baisse des charges d'exploitation est également liée à la suspension des compétitions au 23 octobre 2020. Le District a de fait réduit au strict minimum la majeure partie de ses activités.

Les charges exceptionnelles mettent en exergue le soutien apporté aux clubs à travers les actions mises en place par le District pour promouvoir la reprise des activités sur la saison à venir.

En effet, le Comité de Direction a voté un certain nombre de mesures en faveur des clubs : dotation exceptionnelle de 10€ par licence sur la saison à venir, opération #RetourAuFoot prévue sur septembre 2021, ...

Les comptes annuels de l'association clos au 30 juin 2021 reprennent en substance les données explicitées ci-dessus. Ainsi,

- Le résultat d'exploitation s'établit à + 13 423 euros (contre - 19 368 euros au 30/06/2020).
- Le résultat financier s'élève à + 603 euros sur l'exercice (contre + 973 euros au 30/06/2020).
- Le résultat exceptionnel est de - 12 994 euros sur l'exercice (contre + 2 100 euros au 30/06/2020).

La saison 2020/2021 se solde par un excédent de 1 032 euros.

III. Evolution prévisible :

Le budget 2021 / 2022 devrait, nous l'espérons tous, revenir à un niveau d'activité d'avant la crise COVID-19 mais en intégrant une baisse du nombre de licenciés à 9 000 (- 10%) et par conséquent une baisse des engagements (moins d'équipes engagées lié à la baisse de licenciés (- 10%)) et amendes (baisse du nombre d'arbitre réduisant le nombre de matchs « couverts » (- 20%))

Les actions de solidarité (10 € par licence « nouvelle ») et de relance de l'activité (#retouraufoot, septembre 2021) dans le cadre de cette crise ayant été mise en place sur l'exercice 2020 – 2021, aucune action supplémentaire imputable sur le FAFO n'est à ce jour prévue au budget.

IV. Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

- Fin de contrat d'apprentissage de Madame Amélie LETEINTURIER
- Ouverture de 2 postes d'éducateur sportif en Contrat à Durée Déterminée (12 mois) dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences (ou 1 poste sans les aides de l'état).
- Approbation des comptes annuels et quitus au Comité de Direction :

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes annuels, tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un excédent de 1 032,37 euros.

Nous vous demandons également de bien vouloir donner quitus entier et sans réserve aux membres du Comité de Direction pour tous les actes de leur gestion relatifs à cet exercice.

- Proposition d'affectation du résultat :

Nous vous proposons d'affecter l'excédent dégagé sur l'exercice clos au 30/06/2021 de 1 032,37 euros au compte « Autres réserves ».

- Conventions règlementées visées à l'article L. 612-5 du code de commerce :

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous vous précisons qu'aucune convention nouvelle visée à l'article L. 612-5 du code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

	Pour	Contre	Abs	Exprimés	Exprimés	Pour	Contre
Nom Du vote							
APPROBATION DES COMPTES ANNUELS	243	32	6	275	97,86%	88,36%	11,64%
AFFECTATION DU RESULTAT	254	24	3	278	98,93%	91,37%	8,63%

POINT 6 A L'ORDRE DU JOUR : Budget

Présentation : S. GOURDEL

Budget prévisionnel de l'association

Exercice du 01/07/2020 au 30/06/2021

CHARGES		2021/2022 (P)	Evolution	2021/2022 (P)	
		à valider en AG		à soumettre en AG	
60 - Achat		44 500,00 €	0,42 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Achats d'études et de prestations de services		10 000,00 €	0,00 €	Prestation de services	
	<i>Prestation ligue et études</i>	10 000,00 €	0,00 €	Avertissements, amendes	
Achats non stockés de matières et de fournitures		25 000,00 €	0,50 €	Compétitions	
	<i>Equipements</i>		0,00 €	Vente de marchandises	
	<i>Fanions et coupes</i>	25 000,00 €	0,00 €	Ventes diverses	
	<i>FAFO</i>	0,00 €	1,00 €	Produits des activités annexes	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		4 000,00 €	0,00 €	Autres produits	
	<i>Eau, électricité</i>	4 000,00 €	0,00 €	74- Subventions d'exploitation	
Fourniture d'entretien et de petit équipement		1 000,00 €	0,00 €	Etat	
Autres fournitures		4 500,00 €	0,00 €	ANS	
	<i>Fournitures administratives</i>	2 000,00 €	0,00 €	Département de l'Orne	
	<i>Carburant</i>	2 500,00 €	0,00 €	Instances Fédérales	
				129 880,00 €	

61 - Services extérieurs	36 500,00 €	0,00 €	FFF	54 680,00 €
Sous traitance générale	5 000,00 €	0,00 €		20 000,00 €
Locations	5 000,00 €	0,00 €	dont Fonctionnement	23 952,00 €
Entretien et réparation	7 000,00 €	0,00 €	dont Contrat d'objectifs	10 728,00 €
Assurances	2 500,00 €	0,00 €	dont péréquation Districts	75 200,00 €
Documentation	500,00 €	0,00 €	Ligue de Normandie	16 500,00 €
Divers	16 500,00 €	-0,01 €		16 500,00 €
Autres services extérieurs	12 500,00 €	-0,01 €	Services Civiques	
Dons, pourboirs	1 000,00 €	0,00 €	Contrat Apprentissage	
Récompenses, photos		0,00 €		
Colloques et séminaires	3 000,00 €	0,00 €		
62 - Autres services extérieurs	61 500,00 €	0,00 €		1 500,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	6 900,00 €	0,00 €		
Honoraires	6 900,00 €	0,00 €		
Publicité, publication	2 000,00 €	0,00 €		
Déplacements, missions	50 000,00 €	0,00 €		
			Comité Directeur et AG	0,00 €
ASP (emplois aidés)				
Autres subventions				
75 - Autres produits de gestion courante dont cofisations				
76 - Produits financiers				
77 - Produits exceptionnels				
78 - Reprises sur amortissements et provisions				
79 - Transfert de charges				
Autofinancement				

	<i>Frais déplacement</i>	25 000,00 €	0,00 €
	<i>Match Equipe de France</i>		0,00 €
	<i>Réceptions, autres missions</i>	25 000,00 €	0,00 €
	<i>Stages</i>		0,00 €
Frais postaux et de télécommunications		2 500,00 €	0,00 €
Services bancaires, autres		100,00 €	0,00 €
63 - Impôts et taxes		5 200,00 €	0,00 €
Impôts et taxes sur rémunération,		1 700,00 €	0,00 €
	<i>Formation</i>	2 000,00 €	0,00 €
Autres impôts et taxes		3 500,00 €	0,00 €
	<i>Fonciers et autres</i>	3 500,00 €	0,00 €
64 - Charges de personnel		146 000,00 €	0,12 €
Rémunération des personnels		115 000,00 €	0,08 €
Charges sociales		30 000,00 €	0,25 €
Autres charges de personnel		1 000,00 €	0,00 €
65 - Autres charges de gestion courante		300,00 €	0,00 €
66 - Charges financières			0,00 €

67- Charges exceptionnelles		0,00 €	0,00 €
	VNC éléments d'actif cédés	0,00 €	
	Pénalités et amendes	0,00 €	
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)		15 000,00 €	0,00 €
	Amortissements	13 500,00 €	0,00 €
	Provisions	1 500,00 €	0,00 €
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		309 000,00 €	0,13 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature		0,00 €	87 - Contributions volontaires en nature
	Secours en nature	0,00 €	Bénévolat
	Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €	Prestations en nature
	Personnel bénévole	0,00 €	Dons en nature
TOTAL DES CHARGES		309 000,00 €	0,13 €
		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	309 000,00 €
		TOTAL DES PRODUITS	309 000,00 €

Nom Du vote	Pour	Contre	Abs	Exprimés	Exprimés	Pour	Contre
VALIDATION DU BUDGET	256	19	6	275	97,86%	93,09%	6,91%

POINT 7 A L'ORDRE DU JOUR : Intervention des invités

Raymond Laporte : BENEVOLAT

La Ligue de Normandie a réactivé la commission du bénévolat sous la présidence de M. Gilbert Leu. Cette commission est composée d'un membre de chaque district. Par essence même, nos associations fonctionnent avec des bénévoles et sans eux pas d'activités.

Le District de l'Orne et ses clubs comptaient pour la saison 2020 : 1053 dirigeantes et dirigeants.

Il existe plusieurs possibilités de distinctions bénévoles :

- Les médailles de District,
- Les médailles de Ligue.

C'est la Ligue qui définit le quota d'attribution.

- Bronze : après 5 ans d'ancienneté,
- Argent : être récipiendaire méritant ou 10 ans d'ancienneté,
- Vermeil : 15 ans d'ancienneté,
- Or : 20 ans d'ancienneté,
- Platine : après 25 ans d'ancienneté.

Les médailles fédérales, récapitulatif :

- Argent : après 10 ans d'ancienneté,
- Vermeil : être titulaire de la médaille Argent depuis plus de 5 ans,
- Or : être titulaire de la médaille Vermeil depuis plus de 5 ans,
- Plaque Bronze : être titulaire de la médaille d'Or depuis plus de 10 ans.

Existe également les médailles Jeunesse et Sport délivrées par l'état.

Gérard LE CAIGNEC – Brigitte FRANCOIS

Mme François souligne que malgré le confinement sévère subit, le maintien du lien avec les clubs depuis octobre 2020 ne s'est jamais rompu. Mise en place de cor'Orne, proposition de défis à réaliser dans les clubs et classement final avec récompenses individuelles et clubs. . Accompagnement des clubs : proposition d'ateliers, de séances, une présence aux clubs qui le souhaitent. Tous les clubs ont reçu une visite. Découverte des pratiques nouvelles : Footgolf, Futnet, Fitfoot, de jeux comme le Foot pétanque, le DofKKy et d'autres. Durant les vacances de Pâques auprès des clubs demandeurs. Cette animation s'est poursuivie au-delà des vacances, jusqu'au mois de juillet. Une vingtaine de clubs y ont participé (école de foot et seniors).

Clément LOUDJANI : Foot partagé

Le foot partagé est de permettre à des jeunes ou adultes en situation de handicap de pratiquer le foot avec un club support.

L'inclusion dans la vie associative du club, les intégrer aux différentes tâches du club.

2 structures créées : CSP Aiglon et ES Ecouves ;

4 structures en cours : FC Argentan – US Meloise - Flers FC - US Mortagne

Reste au DOF d'organiser la pratique entre les structures et accompagner toutes celles qui voudront intégrer le projet.

Marc ROUTIER : Projet Foot à 5

A l'aide d'une présentation Power Point, le Président du District de l'EURE commente le projet Foot à 5 et certifie qu'une aide de la Fédération pouvant aller jusqu'à 30 000 € accompagnera tout projet.

Une vidéo expliquant les principes sera à disposition des clubs.

Pierre LERESTEUX : conclusion

Il souligne le caractère ambitieux des projets du District de l'Orne de Football dans un contexte difficile.

« Votre Président et son co-président font un bon tandem et un excellent boulot au sein du District comme à la ligue. [...] Je vous félicite pour votre organisation pendant la période covid et vos projets. Vous avez réussi à faire revenir les jeunes au football. On a perdu des arbitres, c'est vraiment un souci. Le collège des Présidents de ligue va revoir le problème de l'arbitrage. Les règlements sont obsolètes pour vos clubs de district. [...] Je suis sensible aux clubs et la Ligue sera toujours à votre écoute. [...] Il y a beaucoup d'ornais dans les commissions de la ligue. [...] Le football Ornais est entre de bonnes mains. »

Clôture de l'Assemblée à 21 H 30

Le Président,

Le Secrétaire Général.

